

Une écologie très politique

AMÉNAGEMENT L'association Pompignac sauvegarde environnement, que préside Monique Laval-Chevrier, accuse le maire, Denis Lopez, de les priver de lieu de réunion

GABRIEL BLAISE gironde@sudoucst.fr

Sur les abords de la place de l'Entre-deux-Mers, face à la mairie de Pompignac, des employés s'affairent à l'élagage des arbres. Monique Chevrier s'approche, leur demande s'ils ont les autorisations et les diplômes requis pour cette tâche, puis peste : « Un vrai massacre à la tronçonneuse ! »

« Pompignac sauvegarde environnement ne se préoccupe que de l'environnement et de la qualité de vie »

Elle et l'association Pompignac Sauvegarde Environnement (PSE), dont elle est présidente, trouvent à redire à la plupart des projets que mène la municipalité en place

Les logements en cours de construction ? « On nous avait promis moins de deux étages, il y en a deux. » La déviation de la RD241, qui voit actuellement 4 000 véhicules par jour passer au ras des maisons ? « Elle longera l'école, ça pose de gros problèmes de sécurité. »

La nouvelle station d'épuration et la future zone Libellule de traitement des rejets en milieu semi-naturel ? « Nous sommes extrêmement contents, il faut que cette zone se fasse, mais on ne sait pas où en est l'enquête publique, ni la révision du Plan local d'urbanisme (PLU) que nécessite le déclassement de cette zone boisée protégée. »

« Complètement Liberticide »

Surtout, ils accusent le maire, Denis Lopez, de les priver de lieu de réunion : un arrêté a été pris le 30 décembre dernier qui stipule qu'aucune salle communale ne saurait être louée ou prêtée à « des associations à caractère politique », de façon à « mettre la

commune à l'abri des querelles politiques en dehors des périodes de campagne électorale » (lire plus bas)

« C'est complètement liberticide », juge Monique Laval-Chevrier, qui explique que l'arrêté s'applique à son association car elle s'était présentée en 2014 sur la liste Massé défaite lors des municipales.

« Monsieur Lopez est un autocrate », accuse Marie-France Roux, secrétaire de l'association, qui assure que Pompignac sauvegarde environnement, qui revendique une soixantaine de membres, ne se préoccupe « que de l'environnement et de la qualité de vie » des habitants de la commune,

La déviation de la discordie

L'association se réunit donc à Salle-bœuf, dans une salle prêtée par la municipalité. PSE se dit « principalement préoccupé par l'aménagement du centre-bourg et particulièrement la déviation prévue ». La départementale

ne coupera bientôt plus le centre-bourg en deux. La déviation prévue la fera passer sur la voie déjà aménagée pour accéder à l'école, qui sera prolongée e direction de Salle bœuf avec la construction de trois ronds-points L'association estime que l'aménagement sera facteur de pollution et de danger, en amenant la circulation devant l'école primaire.

Ce que réfute le maire, qui travaille depuis plusieurs années ce projet de réaménagement du centre : « L'école est à 80 mètres de la voie ! Alors que la départementale passe devant l'actuelle maternelle [la future sera accolée à la primaire, ndlr], on aura au contraire plus de sécurité. Et cette voie à vocation structurante générera une circulation à vitesse réduite, qui profitera à l'ensemble du centre-bourg. »

« Ils ont tout à fait le droit de se réunir »

Pour le maire, Denis Lopez, l'association Pompignac sauvegarde environnement « a tout à fait le droit de se réunir, évidemment la seule difficulté, c'est qu'ils demandent une salle communale. Or j'applique depuis 2008 une règle qui vaut pour toutes les associations à vocation politique, qui est de ne pas leur prêter de salle communale en dehors des périodes électorales. »

« C'est une association purement politique, estime le maire. Ses membres se sont présentés sur une liste aux dernières municipales. Il y a eu lors de la dernière campagne plusieurs troubles graves lors de réunions publiques. Il est de mon devoir de maintenir l'ordre dans la commune. »

« Reçus plusieurs fois »

Mais selon Denis Lopez, « c'est entièrement faux de dire qu'ils ne peuvent pas se réunir, ils peuvent tout à fait aller autre part que dans une salle municipale, fai du mal à les comprendre : je les ai reçus plusieurs fois, on discute de nos projets, tout se passe bien, et à la sortie ils publient un tract incendiaire s'arrêtant sur de petits détails- Soit ils travaillent avec nous, soit ils montent une liste d'opposition ! Et ils auront toutes les salles qu'ils veulent avant les prochaines élections [en 2020, NDLR], »

Le pôle médical au complet

Avec l'arrivée d'un chirurgien-dentiste qui, ce n'est pas commun, travaille en particulier auprès des enfants. Le pôle médical est désormais au complet. Le projet de logements piloté par la mairie, dessiné par l'architecte Pétauud-Létang et réalisé par Kaufman et Broad avance également ; il prévoit 18 maisons de ville et 30 appartements, dont 12 logements sociaux.



Le pôle médical affiche désormais complet. PHOTO G. B.